

# MALAISIE

## Faits marquants

- En 2009, le HCR a enregistré près de 40 000 personnes en Malaisie, dont environ 20 500 par le biais d'un programme d'enregistrement mobile et novateur. L'Organisation a procédé à la détermination du statut de plus de 34 200 demandeurs d'asile. Le nombre total de personnes relevant de sa compétence dans le pays a augmenté pour atteindre 65 000 réfugiés et 10 000 demandeurs d'asile.
- Le HCR a effectué 400 visites dans des centres de détention et rencontré plus de 6 800 personnes relevant de sa compétence. Ses interventions ont conduit à la libération de 4 600 personnes, contre seulement 500 en 2008. L'Organisation a fourni une représentation juridique dans 1 100 procès et a évité de lourdes peines de prison et de flagellation à la quasi-totalité des prévenus.
- L'Organisation a identifié et enregistré plus de 1 800 enfants séparés ou non accompagnés relevant de sa compétence et a réalisé plus de 800 entretiens et évaluations afin de déterminer leur intérêt supérieur.
- Plus de 10 200 réfugiés ont fait l'objet de demandes de réinstallation.
- Environ 4 000 enfants relevant de la compétence du HCR ont bénéficié de programmes éducatifs mis sur pied par des communautés de réfugiés, des institutions religieuses et des ONG, soit une augmentation de 67 pour cent depuis la fin 2008.
- Les personnes relevant de la compétence du HCR et ayant des besoins spécifiques ont bénéficié de conseils, de recommandations pour l'obtention d'un abri et d'un accès à des médecins spécialisés, des hôpitaux et d'autres formes d'assistance. À la fin de l'année, plus de 270 cas complexes et vulnérables avaient été orientés vers l'Organisation et 220 d'entre eux avaient été résolus.



## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Myanmar	61 400	61 400	32	25
	Sri Lanka	2 100	2 100	21	12
	Somalie	600	600	47	36
	Pays divers	1 200	1 200	43	34
Assimilés réfugiés	Indonésie	700	600	100	-
	Pays divers	50	50	100	2
Demandeurs d'asile*	Myanmar	8 300	8 300	27	16
	Sri Lanka	800	800	22	11
	Afghanistan	300	300	43	43
	Somalie	170	170	39	26
	Thaïlande	150	150	34	26
	Pays divers	600	600	32	21
Apatrides**	Apatrides	40 000	-	-	-
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Musulmans philippins	61 300	-	-	-
	Pays divers	20	-	-	20
<b>Total</b>		<b>177 690</b>	<b>76 270</b>		

\* À partir des listes fournies par les communautés de réfugiés, le HCR estime à 25 000 le nombre de demandeurs d'asile non enregistrés en Malaisie qui présentent le même profil que la population actuelle de demandeurs d'asile et de réfugiés et qui font peu à peu l'objet d'un enregistrement et d'une détermination de leur statut.

\*\* Ce chiffre inclut selon les estimations quelque 20 000 Tamouls de souche, 10 000 enfants d'immigrants sans papiers installés à Sabah et 10 000 enfants de réfugiés philippins musulmans.

## Environnement opérationnel

L'évolution du climat politique et social survenue en Malaisie au cours de l'année 2009 a ouvert des possibilités d'extension de l'espace humanitaire. Le HCR a entrevu de modestes améliorations dans l'attitude du Gouvernement vis-à-vis des demandeurs d'asile et des réfugiés. En particulier, des indications crédibles laissent à penser que les expulsions de demandeurs d'asile et de réfugiés auraient cessé en milieu d'année. La collaboration accrue du Gouvernement et des forces de l'ordre avec le HCR a entraîné une meilleure communication et amélioré les possibilités de lutte contre les problèmes de longue date qui portent atteinte à la sécurité physique des réfugiés.

La Malaisie n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative aux réfugiés ni de son Protocole de 1967 et ne dispose pas actuellement de cadre législatif ou administratif pour prendre en charge les réfugiés. Le pays compte aujourd'hui plus de 3 millions de migrants, dont un million d'individus considérés comme clandestins.

Au regard de la législation malaisienne, les réfugiés ne se distinguent pas des migrants sans papiers et sont donc susceptibles d'être arrêtés, placés en détention, poursuivis en justice, soumis à la flagellation et expulsés du pays. À défaut de dispositions administratives relatives aux réfugiés, le HCR se charge de toutes les activités liées à l'accueil, à l'enregistrement, à la délivrance de papiers d'identité et à la détermination du statut des demandeurs d'asile.

L'absence de statut officiel prive les réfugiés de l'accès à des moyens de subsistance durables et au système éducatif. Afin d'améliorer cette situation, le HCR coopère avec des ONG pour mettre en œuvre des programmes humanitaires en faveur des réfugiés.

La Malaisie abrite également un certain nombre d'apatrides, parmi lesquels environ 60 000 musulmans philippins établis dans la province de Sabah et environ 40 000 personnes dépourvues de papiers, dont beaucoup d'enfants.

## Réalisations et impact

### Objectifs principaux

En 2009, le HCR avait pour objectif d'assurer la protection des personnes relevant de sa compétence en leur garantissant un enregistrement au moment opportun, des procédures justes et efficaces pour la détermination de leur statut et la délivrance de cartes d'identité. De plus, l'Organisation s'est efforcée de dispenser des services sanitaires, une aide éducative et une assistance matérielle aux réfugiés qui avaient des besoins spécifiques.

Parmi les principaux objectifs du HCR figuraient également la lutte contre la violence sexuelle et sexiste et la promotion de l'autosuffisance des femmes réfugiées. La recherche de solutions locales temporaires pour différents groupes, et en particulier pour les Rohingyas du Myanmar, constituait également une priorité ; cependant, les efforts entrepris dans ce sens n'ont pas encore produit les résultats escomptés.



Des réfugiées et des demandeuses d'asiles récemment libérées parlent avec un membre du personnel du HCR des problèmes de santé de leurs bébés intervenus pendant la période de détention.

### Protection et solutions

Le HCR a profité du climat positif qui régnait dans le pays pour étendre ses programmes d'assistance. Les nouveaux programmes mis sur pied exploitent les compétences, les connaissances et le savoir-faire des réfugiés, leur permettant ainsi de dispenser une assistance à leur propre communauté.

Parmi les nouvelles initiatives qui se sont avérées efficaces figurent la création du Fonds de protection sociale. Ce fonds a financé l'amélioration des écoles communautaires des réfugiés, ce qui a entraîné une augmentation de 67 pour cent du taux de scolarisation. Il a également permis de renforcer les capacités et l'autoprise en charge au sein des communautés de réfugiés, d'élargir l'équipe de volontaires qui soutiennent les programmes en leur faveur et de réunir de nouveaux partenaires pour mettre en œuvre les projets relatifs à la microfinance et aux moyens de subsistance. Le HCR a également entamé de nouveaux partenariats avec des ONG pour venir en aide aux Rohingyas et aux autres populations réfugiées en Malaisie.

Le Haut Commissariat a redoublé d'efforts pour enregistrer les demandeurs d'asile et entrepris une campagne d'enregistrement mobile d'une ampleur sans précédent. Autre motif de satisfaction, les interventions du HCR ont débouché sur la libération de quelque 4 600 personnes placées en détention, grâce à une amélioration des relations avec la direction de l'Immigration et avec la police.

La réinstallation dans un pays tiers est demeurée la seule solution viable pour nombre des réfugiés présents en Malaisie. C'est pourquoi l'Organisation a déposé en 2009 plus de 10 000 demandes de réinstallation auprès des pays d'accueil, dépassant ainsi de 14 pour cent l'objectif fixé.

### Activités et assistance

**Appui opérationnel (aux agences) :** le HCR a apporté son appui à ses partenaires d'exécution, afin de garantir des services au moment opportun et efficaces aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.

**Assistance juridique :** le HCR a enregistré plus de 39 000 personnes et procédé à la détermination du statut de plus de

34 000 demandeurs d'asile. Grâce à ses interventions, 4 600 personnes placées en détention ont été libérées. De plus, l'Organisation a fourni une représentation juridique dans 1 100 procès. L'opération de réinstallation a dépassé de 14 pour cent l'objectif fixé, avec plus de 10 000 demandes déposées en 2009.

**Besoins domestiques** : une aide financière a été versée à environ 400 personnes, parmi lesquelles des personnes séropositives, des personnes âgées et des individus vulnérables récemment libérés des centres de détention. Les femmes réfugiées placées en détention ont bénéficié d'un approvisionnement régulier en protections périodiques.

**Éducation** : environ 4 000 enfants relevant de la compétence du HCR ont eu accès à l'éducation, soit une progression de 67 pour cent par rapport à 2008. Des travaux de rénovation ont été effectués dans 17 écoles et plus de 11 000 manuels ont été distribués. De plus, 119 réfugiés ont achevé les programmes de formation des enseignants. Les écoles gérées par les réfugiés ont bénéficié du soutien de quelque 90 volontaires expatriés ou locaux coordonnés par le HCR. Grâce au Programme d'adoption mis sur pied par l'Organisation, une école communautaire pour réfugiés a été parrainée pour une période de cinq ans.

**Santé et nutrition** : l'assistance fournie dans ce domaine visait avant tout à assurer aux réfugiés un meilleur accès aux soins primaires et préventifs par le biais de l'éducation à la santé. Des soins itinérants ont été dispensés dans la vallée du Klang et à Johor, tandis que le dispensaire d'ACTS à Brickfields enregistrait une hausse de 60 pour cent des consultations entre 2008 et 2009.

La prévention primaire a été renforcée grâce au recrutement d'un premier groupe de 30 agents de santé issus des communautés de réfugiés. Leurs séances d'éducation à la santé ont déjà profité à quelque 43 000 personnes relevant de la compétence du HCR. Les personnes séropositives ont reçu le soutien de 25 conseillers communautaires. Une assistance financière à court terme a été dispensée aux réfugiés ayant besoin d'une intervention médicale essentielle à leur santé ou à leur survie. Parmi les réfugiés originaires du nord de l'État de Rakhine au Myanmar, près d'un millier d'enfants ont été vaccinés et plus de 4 500 hommes et femmes ont bénéficié d'un dépistage du diabète et de l'hypertension.

**Services communautaires** : le Fonds de protection sociale a versé de faibles subventions aux organisations créées par les communautés réfugiées afin de stimuler l'autosuffisance. Plus de 700 réfugiés ont participé aux activités en tant que membres des comités, formateurs ou bénéficiaires. Par ailleurs, 230 réfugiées ont suivi des cours de couture et de tricot et 10 groupements de femmes ont reçu une formation en artisanat. De modestes prêts ont été accordés à 16 créatrices d'entreprise.

Les programmes de lutte contre la violence sexuelle et sexiste ont été renforcés grâce à une mobilisation communautaire qui a entraîné une participation accrue des femmes chefs de communauté dans les comités de gestion des réfugiés. Les survivants de violences sexuelles ont bénéficié d'une assistance sous la forme d'un appui médical et psychosocial, d'un accompagnement, de groupes de soutien et d'abris temporaires.

### ○ Contraintes

En dépit des évolutions positives survenues en 2009, l'absence de cadre législatif ou administratif pour assurer la protection

des réfugiés demeure la principale difficulté en Malaisie. L'État ne s'étant pas doté des mécanismes nécessaires pour accueillir et enregistrer les demandeurs d'asile, leur délivrer des documents d'identité et déterminer leur statut, le HCR devra continuer à se charger de ces tâches.

Le nombre de personnes relevant de la compétence du HCR en Malaisie a augmenté de façon significative en 2009. Bien que cette augmentation s'explique en grande partie par l'enregistrement de nombreux demandeurs d'asile présents dans le pays depuis plusieurs années, elle résulte également du flux constant de nouveaux demandeurs en provenance de divers pays. La prise en charge de l'enregistrement et de la détermination du statut de ces nouveaux demandeurs nécessitera de la part du HCR le maintien d'une opération très coûteuse en ressources, en particulier en termes d'effectifs.

## | Informations financières |

En dépit d'une modeste hausse du budget et des dépenses au cours des dernières années, les ressources se sont avérées insuffisantes pour répondre aux besoins générés par l'augmentation significative de la population relevant de la compétence du HCR.

## | Organisation et mise en œuvre |

En 2009, le HCR employait au total 137 personnes en Malaisie : 12 fonctionnaires internationaux, 39 collaborateurs nationaux, un consultant, 5 VNU internationaux et 80 agents déployés par le BSP/ONU. Cet effectif considérable s'est avéré indispensable pour mener à bien les opérations de détermination du statut de réfugié, d'accueil et d'assistance, la recherche de solutions durables et les autres activités liées à la protection.

## | Collaboration avec les partenaires |

L'un des éléments clés de la stratégie du Haut Commissariat dans le pays a consisté à améliorer la coopération avec un éventail d'acteurs, parmi lesquels les autorités gouvernementales, la société civile, les ONG et les institutions des Nations Unies. L'Organisation a impliqué les ONG dans l'expansion des programmes d'assistance et dans le renforcement de la coordination avec les acteurs de la société civile, les employeurs, les universitaires et les associations internationales de défense des droits de l'homme. Le HCR, qui est également un membre actif de l'Équipe des Nations Unies dans le pays, a collaboré avec l'UNICEF, le FNUAP et l'OMS sur des questions liées à la santé et aux enfants réfugiés.

## | Évaluation générale |

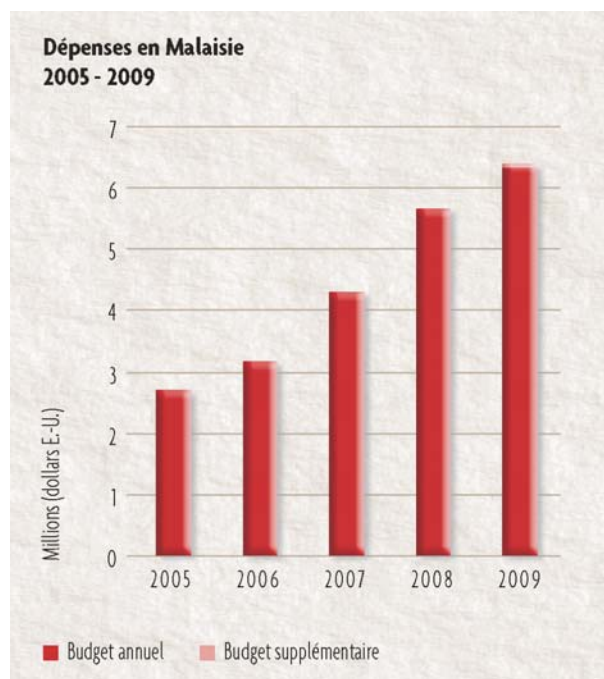
Déterminé à coopérer de façon constructive avec les autorités malaisiennes, le HCR a obtenu un élargissement de l'espace humanitaire offert aux réfugiés en proposant des solutions humaines, pratiques et novatrices qui respectent en même temps les intérêts politiques et sociaux du pays. L'esprit d'ouverture du nouveau Gouvernement a fourni l'occasion d'élargir les frontières de l'espace de protection offert par la Malaisie.

Le HCR a accompli une importante réalisation en procédant à l'enregistrement de toutes les personnes relevant de sa compétence, dont beaucoup résidaient dans le pays depuis des années. L'Organisation a réalisé une avancée tout



aussi cruciale en obtenant la possibilité d'accéder à davantage de migrants placés en détention et de contribuer à l'enregistrement et à la libération des personnes relevant de sa compétence. Ces avancées n'auraient pas été possibles sans une amélioration des relations avec les organismes gouvernementaux.

Partenaires	
<b>Partenaires d'exécution</b>	
ONG : Kumpulan ACTS Sdn Bhd, Taiwan Buddhist Tzu-Chi Foundation, Harvest Centre Berhad, Malaysian Care Shelter	
<b>Partenaires opérationnels</b>	
ONG : Taiwan Buddhist Tzu-Chi Foundation, Soroptimist International Johor Bahru, Mercy Malaysia, Tenaganita, Women Aids Organisation (WAO), Agape Home, AOHD, PJ Caring Home, Soroptimist	
Autres : FNUAP, OMS, UNICEF	



## Budget, revenus et dépenses en Malaisie (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
<b>Budget annuel</b>	<b>6 752 314</b>	<b>1 305 100</b>	<b>5 308 774</b>	<b>6 613 875</b>	<b>6 318 088</b>
Préparation et réponse liées à la grippe aviaire et humaine dans les camps - BS	63 057	0	63 057	63 057	63 057
<b>Total</b>	<b>6 815 371</b>	<b>1 305 100</b>	<b>5 371 831</b>	<b>6 676 932</b>	<b>6 381 145</b>

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

## Rapport financier sur les opérations du HCR in Malaisie (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	1 470 275	0	1 470 275	0
Appui opérationnel (aux agences)	63 284	0	63 284	0
Assistance juridique	1 057 536	0	1 057 536	0
Besoins domestiques	192 016	0	192 016	0
Éducation	170 564	0	170 564	67 073
Santé et nutrition	493 154	63 057	556 211	26 603
Services communautaires	352 322	0	352 322	18 851
Versements aux partenaires d'exécution	336 612	0	336 612	(112 526)
<b>Sous-total des activités opérationnelles</b>	<b>4 135 762</b>	<b>63 057</b>	<b>4 198 819</b>	<b>0</b>
Appui aux programmes	2 182 326	0	2 182 326	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>6 318 088</b>	<b>63 057</b>	<b>6 381 145</b>	<b>0</b>
<b>Annulation sur les dépenses des années précédentes</b>				<b>(12 896)</b>
<b>Versements aux partenaires d'exécution</b>				
Paiements effectués	1 335 559	0	1 335 559	
Dépenses rapportées	(998 947)	0	(998 947)	
<b>Solde</b>	<b>336 612</b>	<b>0</b>	<b>336 612</b>	
<b>Rapport de l'année précédente</b>				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 <sup>er</sup> janvier				181 158
Dépenses rapportées				(112 526)
Remboursés au HCR				(68 890)
Ajustement dû aux taux de change				0
<b>Dû au 31 décembre</b>				<b>(258)</b>